

Lancement de la démarche de réflexion éthique dans le Somme, l'Oise et l'Aisne

Le jeudi 2 février 2023 à Amiens

Rencontre animée par Caroline Maupas-Harizi, CREAL Hauts-de-France, et Jasmine Meurin, DREETS Hauts-de-France

Tour de table

- Les 35 participants représentent les 3 types d'exercice des MJPM et la justice
- Jasmine Meurin rappelle le rôle de la DREETS et la saisie du CREAL en soutien, pour mettre en œuvre la fiche action 21 du schéma régional
- Il convient de remercier l'UDAF 80 qui nous reçoit dans ses nouveaux locaux

Présentation de l'objectif du jour

La réponse en nombre à l'invitation d'une réunion pour lancer une démarche de réflexion éthique en ex-Picardie montre l'intérêt pour les professionnels.

Cette rencontre permettra de discuter de la forme que pourra prendre le groupe et ses attentes.

PowerPoint (en PJ) qui reprend les grandes lignes de la démarche de lancement :

- Définition de l'éthique
- Présentation de ce qui est fait au sein du groupe « Nord – Pas-de-Calais » : avantages et limites
 - Des productions de qualité mais trop peu diffusées
 - Des séances d'échanges de 3h enregistrées, retranscrites en vue d'une production écrite qui aide au cheminement éthique : un groupe restreint avec une réelle liberté de parole mais un fonctionnement très chronophage pour aboutir à une production écrite
- Présentation d'autres initiatives liées à l'éthique, dans des secteurs professionnels, universitaires et à plus larges publics

Débat : Et nous ?

Comment envisagez-vous ce groupe, comment souhaitez-vous le faire vivre ?

Il est rappelé qu'une personne sous protection fait partie du groupe dans le Nord – Pas-de-Calais. Il faut que l'organisation retenue en Picardie permette de mettre les personnes sous protection au centre des discussions, il faut réfléchir à une manière de les faire participer.

Le groupe doit permettre de mieux se connaître entre professionnels. Il faut l'ouvrir aux acteurs de la protection juridique des majeurs et notamment au médico-social.

Certes, le guide « bien coopérer » permet de mieux faire connaître le mandat du MJPM mais il faut aller plus loin. Les questions éthiques ne peuvent pas trouver de réponse dans le guide, il faut cheminer collectivement pour répondre aux questionnements éthiques.

Il faut trouver une organisation du groupe mais également les moyens de communication de sa réflexion : en allant sur le terrain (dans les établissements, auprès des familles...).

Il est acté que le groupe se donne l'année 2023 pour expérimenter une organisation qui fera l'objet d'un bilan début 2024 pour, le cas échéant, ajuster ou expérimenter une nouvelle forme.

Le groupe commencera la réflexion sur un thème général en partant d'une situation vécue – ex : le logement, la santé.

Il serait souhaitable que la rencontre se fasse dans un lieu stratégique en lien avec le thème retenu – ex : le logement chez un bailleur, la santé dans un centre hospitalier – pour toucher un large public.

1 thème pour l'année 2023 – 3 rencontres selon des modalités à préciser

Exemple :

- 1^e rencontre : 3 ou 4 groupes (personnes sous protection/MJPM/professionnels du sanitaire et du médico-social ...) – débat entre pairs / 1 animateur par groupe
- 2^e rencontre : l'animateur reprend les échanges de chaque groupe selon la méthode de « croisement des savoirs »
- 3^e rencontre : production et modalités de communication

Prochaine étape

Caroline Maupas-Harizi et Jasmine Meurin rédigeront un appel à candidatures pour rejoindre le groupe de réflexion éthique. Le document sera soumis dans un premier temps à relecture par 3 personnes qui se sont portées volontaires durant la réunion : Mme Maddah, Mme Dermaux, M. Kronek, puis fera l'objet d'une diffusion auprès des participants, pour une diffusion large auprès des acteurs de la protection juridique des majeurs, en fonction du thème retenu.

Vos contacts :

Caroline Maupas-Harizi : cmaupas-harizi@creaihdf.org / 03 20 17 03 18

Jasmine Meurin : jasmine.meurin@dreets.gouv.fr / 03 20 14 91 13 / 06 07 77 21 88